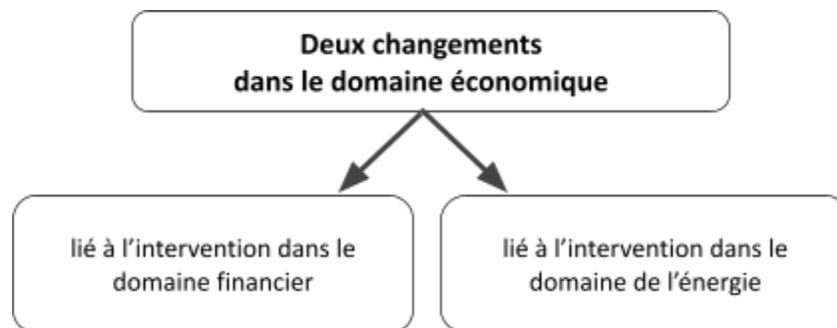


CAHIER DE L'ÉLÈVE

Épreuve interactive - 1945-1980 - Compétence 2

Dès son arrivée au pouvoir, Jean Lesage forme le Conseil d'orientation économique du Québec, au sein duquel ces économistes collaborent avec des fonctionnaires pour élaborer une politique de développement économique. Cette politique prend forme avec la création de plusieurs sociétés d'État dans le domaine de la finance, de l'énergie ainsi que dans les secteurs primaire et secondaire.

Expliquez des changements dans le domaine économique dans les années 1960 et 1970.



- Dans votre texte, vous devez :
 - indiquer un changement dans le domaine **financier** et expliquer pourquoi ce changement se produit.
 - indiquer un changement dans le domaine de l'**énergie** et expliquer pourquoi ce changement se produit.
- Consultez le dossier documentaire.
- Remplissez le schéma.
- Rédigez un texte d'environ 150 mots.

Note : seul le texte sera corrigé.

Expliquez des changements dans le domaine économique dans les années 1960 et 1970.

<p>Un changement dans le domaine financier.</p> <p>Une raison qui explique le changement.</p>	<p>Un changement dans le domaine de l'énergie.</p> <p>Une raison qui explique le changement.</p>
---	--

Texte de 150 mots :

GRILLE D'ÉVALUATION

Critère : rigueur de l'interprétation

	Indiquer les éléments de réponse	Appuyer les éléments de réponse par des faits	
Premier élément de réponse	L'élève indique l'élément de réponse	correctement 2 points	/4
	plus ou moins correctement	1 point	
	L'élève indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse.	0 point	
		L'élève appuie l'élément de réponse de manière	
		appropriée. 2 points	
		plus ou moins appropriée. 1 point	
		inappropriée. 0 point	
Deuxième élément de réponse	L'élève indique l'élément de réponse	correctement 2 points	/4
	plus ou moins correctement	1 point	
	L'élève indique incorrectement ou n'indique pas l'élément de réponse.	0 point	
		L'élève appuie l'élément de réponse de manière	
		appropriée. 2 points	
		plus ou moins appropriée. 1 point	
		inappropriée. 0 point	
		L'élève présente des faits	
		exacts et pertinents. 1 point	
		inexactes. 0 point	
Total			/8

DOSSIER DOCUMENTAIRE

Document 27 : Extrait d'un article de journal publié en 1963

« La nationalisation de l'électricité dans la province de Québec est devenue une réalité. [...] Les détenteurs d'une très forte majorité des actions des sept compagnies ont accepté l'offre d'achat de l'Hydro-Québec faite en décembre dernier. Leur contrôle passe à la régie provinciale. [...] Le but de l'État n'est pas d'enregistrer des profits mais de fournir aux contribuables l'énergie au meilleur prix possible, afin de favoriser l'apport de nouvelles industries. »

Source : Auteur inconnu, « La nationalisation de l'électricité », *Le Devoir*, 1^{er} mai 1963, en ligne sur [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#), notice 0004878815.

Document 28 : Extrait d'un article de journal publié en 1965

« La Caisse de dépôt et de placement du Québec [...] pourra acquérir des obligations* gouvernementales, municipales et scolaires, des hypothèques* sur immeubles, des biens immobiliers ainsi que des obligations d'entreprises privées, à même les fonds accumulés par la Régie des rentes du Québec [...]. »

*Obligation : Type d'investissement financier. En achetant des obligations, les investisseurs prêtent leurs économies à un taux d'intérêt et pour un temps déterminé d'avance. Les bénéficiaires de ces prêts peuvent être des entreprises privées ou des organismes publics.

*Hypothèque : Garantie sur un immeuble qui est donnée à une personne ou une organisation (ex. une banque) en échange d'un prêt d'argent. Dans le cas où un emprunteur est incapable de rembourser ce qu'il doit, l'hypothèque permet au prêteur de vendre l'immeuble dont l'emprunteur est propriétaire et d'en conserver les profits.

Source : Auteur inconnu, « Croissance de notre économie grâce à la nouvelle Caisse de dépôt et de placement », *Le Soleil*, 27 mai 1965, p. 1, en ligne sur [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#), notice 000487881.

Document 29 : Extrait d'un discours prononcé par le premier ministre Jean Lesage à l'Assemblée législative du Québec en 1965

« La Caisse de dépôt et de placement est appelée à devenir l'instrument financier le plus important et le plus puissant que l'on ait eu jusqu'ici au Québec. [...] Alimentée initialement par les dépôts de la Régie des rentes, la Caisse doit atteindre un actif de \$2 milliards \$600 millions en 1976 et de plus de \$4 milliards d'ici 20 ans. [...] Elle doit [...] orienter les ressources investissables dont le Québec a besoin pour que puissent se réaliser à la fois la politique gouvernementale et celle du secteur privé. »

Source : Jean Lesage, « Caisse de dépôt », *Journal des débats de l'Assemblée nationale*, Quatrième session, 27^e législature, vol. 2, no. 69, 9 juin 1965, p. 3311-3312, en ligne sur [Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec](#).

Document 30 : [Extrait vidéo](#) d'un exposé sur la nationalisation de l'électricité présenté par René Lévesque en 1962

« Et la nationalisation c'est simplement de ramener dans le Québec la propriété entre les mains de 5 300 000 actionnaires, c'est-à-dire nous tous, la propriété de notre électricité. Alors pourquoi est-ce que c'est nécessaire? Pourquoi est-ce que c'est nécessaire pour le présent et l'avenir économique du Québec? [...] L'électricité, comme vous le savez, c'est la source de la lumière, de la chaleur, et c'est aussi le seul moteur chez nous, essentiel, du développement économique. C'est pour ça qu'on dit que c'est la clé. [...] C'est la mise au service de toute la population du Québec des profits de son électricité qui est produite et consommée chez lui. »

Parti libéral du Québec, *Maîtres chez nous - La nationalisation de l'électricité expliquée par René Lévesque* (1962), Bibliothèque et Archives nationales du Québec, P443,S77,DFN90- 503, 04:56-05:11, 05:36-05:45 et 27:12-27:19. Licence : [extrait utilisé avec la permission du Parti libéral du Québec, tous droits réservés.](#)



Document 31 : Extrait d'un article de journal publié en 1969

« La Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui est l'organisme chargé d'administrer principalement les fonds de la Régie des rentes du Québec, se révèle une importante source de capitaux, tout en s'affirmant comme un excellent instrument de développement économique. [...].

En plus d'assurer la garde des cotisations des Québécois pour leur retraite, la Caisse fait donc bénéficier le Québec des investissements que permet ce capital [...]. Le soutien qu'elle assure aux divers secteurs de l'économie, l'industrie de transformation notamment, constitue un encouragement pour tous ceux qui ont à coeur le développement économique du Québec. »

Source : Auteur inconnu, « Des centaines de millions pour l'expansion économique », *La Vallée de la Petite-Nation*, 31 juillet 1969, p. 7, en ligne sur [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#), notice 0000328125.

Document 32

LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ

SOURCE D'EMPLOIS

En nationalisant les onze compagnies privées d'électricité, l'Hydro-Québec pourra vendre **partout** dans la province l'électricité indispensable à toute nouvelle entreprise.

Grâce à l'Hydro-Québec, ces entreprises apporteront **chez vous** de nouveaux emplois, de meilleurs salaires et plus de prospérité pour d'innombrables métiers et commerces dans votre région.

Bref, l'électricité à bon marché, vendue partout à tous, ne peut être fournie que par l'Hydro-Québec – la propriété des citoyens du Québec.

Seul, le Parti libéral du Québec s'engage à nationaliser les onze compagnies privées d'électricité – dès la prochaine session – pour nous donner la clé du royaume.

MAINTENANT OU JAMAIS!
LE MAÎTRES CHEZ NOUS

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Sous les LIBÉRAUX, on nationalise l'électricité et le gaz en 1962, au profit du peuple.
Sous l'Union Nationale, on dénationalise le gaz en 1957, au profit des amis ...

Source : Parti Libéral du Québec, « La nationalisation d'électricité, source d'emplois », *Le Nouvelliste*, 1^{er} novembre 1962, p. 27, en ligne sur [Bibliothèque et Archives nationales du Québec](#), notice 0004878386.

Licence : image utilisée avec la permission du Parti libéral du Québec, tous droits réservés.